COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SEILLE

Plan local d’urbanisme intercommunal, approuvé le 12 décembre 2025

Pièce 1 : rapport de présentation

1. Le territoire

Onze communes, 7 600 habitants, 142 km² : un territoire rural organisé autour d’Aubrevaux et de Montclavel, le long de la vallée de la Seille. La population progresse de 0,4 % par an depuis 2012.

2. Le diagnostic

Logement : 3 410 logements, dont 7 % vacants, surtout dans les centres anciens. Emploi : 1 850 emplois, deux zones d’activité. Agriculture : 61 exploitations, élevage et vergers. Environnement : la vallée de la Seille, ses prairies inondables et ses haies forment la trame verte et bleue.

3. La justification des choix

Le PLUi réduit de moitié la consommation d’espaces naturels et agricoles par rapport à la décennie précédente : 18 hectares ouverts à l’urbanisation d’ici 2037, contre 37 hectares consommés entre 2011 et 2021. La priorité est donnée aux terrains libres dans les villages et à la reprise des logements vacants.

Commune	Habitants (2022)	Logements à produire d’ici 2037	Dont en densification
Aubrevaux	2 480	95	60
Montclavel	1 120	45	25
Saint-Aubrin-sur-Seille	870	30	20
Lorvillers	760	28	18
Mérancourt	540	18	12
Bellefeuille-sur-Seille	420	12	8
Ruisselange	395	10	8
Champsaulnay	310	8	6
Valmerange	290	8	6
Ornelle	230	6	5
Grandsart-le-Bois	185	5	4

4. L’évaluation environnementale

Aucune zone humide n’est ouverte à l’urbanisation. Les zones inondables de la Seille sont classées en zone naturelle ou agricole inconstructible.

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : ce document est inventé.